

## Le fonctionnement

### DÉROULEMENT DE L'ACCUEIL

#### L'accueil de loisirs ouvre ses portes dans les locaux de l'école publique de Saint-Just-en-Chevalet

Des plages d'accueil sont mises en place pour l'arrivée et le départ des enfants. Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, les enfants ne pourront pas être récupérés en dehors de ces horaires.

#### PLAGES D'ACCUEIL :

- > 7h45 / 9h00 : arrivée des enfants
- > 11h30 / 11h45 : arrivée ou départ des enfants
- > 13h00 / 14h00 : arrivée ou départ des enfants
- > 17h00 / 18h00 : départ des enfants

### ENCADREMENT ET SECURITÉ

Les enfants sont encadrés par une équipe pédagogique diplômée.

Les animateurs prennent soins d'aider les enfants suivant les âges et les compétences de chacun.

Toutes les activités sont encadrées par au minimum 50% d'animateurs diplômés ou stagiaires en vertu de la réglementation

Dans une organisation souple, respectueuse du rythme chrono biologique et des besoins de l'enfant, l'adulte reste le garant de la sécurité physique, morale et affective de chacun.

Les locaux respectent la réglementation d'accueil du public mineur.

## Les objectifs pédagogiques

Le centre de loisirs a mis en place un projet pédagogique. Celui-ci énonce des objectifs que nous cherchons à développer tout au long de l'année.

- > Favoriser la coopération et la solidarité
- > Sensibiliser à l'environnement
- > Favoriser la coéducation.

### La journée type :

- 7h45 Accueil échelonné
- 9h Petite Activité Matinale
- 9h30 Activité
- 11h30 Départ/Accueil des enfants + Temps libre
- 12h00 Repas
- 13h30 Temps calme/ Départ/Accueil des enfants
- 14h Petite Activité d'Après Midi
- 14h30 Activité
- 16h00 Goûter
- 16h30 Conseil d'enfants
- Temps libre
- 17h00 Départ échelonné
- 18h00** Fermeture de l'accueil

## Inscription et tarifs

Pour inscrire votre/vos enfant/s nous vous demandons de [nous contacter la semaine précédente.](#)  
**Après ce délai, toutes inscriptions seront facturées!**

- Par téléphone : 06 74 58 56 39

- Par mail : acm.paysdurfe@fedee42.admr.org

- Une permanence est assurée le mardi matin de 9h à 12h à la maison des services ADMR

**Le nombre de places est limité !!! Enfants < 6 ans : 8 places // Enfants > 6 ANS / 12 places**



### TARIFS 2025

- dégressifs suivant le Quotient Familial -

Adhésion familiale annuelle à l'association : 13€

QF	Journée	Demi-journée	Repas	Suppléments			
				A	B	C	D
<700€	7.5€	5€	4.50€	1.50€	5€	10€	15€
701€ à 900€	8€	5.50€					
> 900€	9€	6.5€					
Hors CCPU	9€	6.5€					

Les bons MSA ne prennent pas en compte le temps périscolaire.

Le règlement sera fait à la réception de la facture par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE (autorisation à remplir), virement ou chèque.

**Seule la présentation d'un certificat médical pourra donner lieu à une non facturation.**

Nous prenons en compte les différentes aides financières (CAF, MSA, Conseil Départemental).

### NOUVELLE INSCRIPTION

**Merci de demander le dossier sanitaire de liaison et de fournir:**

- copie des vaccins à jour
- attestation d'assurance
- Attestation du quotient familial
- N° allocataire CAF ou MSA

### PENSEZ-Y !

"Les parents qui font garder à l'extérieur de leur domicile leurs enfants, âgés de moins de 6 ans, bénéficient d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt s'élève à 50 % des sommes versées ."



## L'intergénérationnel

Les après-midi avec les papis et mamies



22 janvier

19 février

### Janvier

Le 08: Bibliothèque / regarder les étoiles

Le 15: Gâteau en étoile / les stars!

Le 22: La tête dans les étoiles / Ehpad

Le 29: Constellations / Chasse aux étoiles

### Février

Le 05: La piste aux étoiles / Les étoiles du cirques

Le 12: création de vaisseaux spatiaux / Grande course de vaisseaux

Le 19: Nos planètes / Ehpad

## CENTRE DE LOISIRS ADMR



du Pays d'Urfé

Responsable:

M. MASSON Guillaume

Animatrice:

Mme VERNAY Elisabeth

Tel. 06 74 58 56 39

Maison des services ADMR

Bd de l'astrée

42430 St Just en chevalet

[acm.paysdurfe@fede42.admr.org](mailto:acm.paysdurfe@fede42.admr.org)



IPNS

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

## Les mercredis

- Temps périscolaire -

Période: Janvier à Février  
2025

Ouvert aux enfants dès la scolarisation

*Thème: Les étoiles*

Pensez à prévoir dans le sac à dos:

- GOURDE
- CHAUSSONS